

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-quatrième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 24 septembre 2012, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

### Octroi d'une subvention au projet de recherche intitulé Esprit critique, raisonnement logique et inclusion sociale : quand la prudence épistémique devient le buzzer du doute

#### RÉSOLUTION 2012-CSAC-996

ATTENDU l'étude du document déposé en annexe CSAC-163-3.8;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 par laquelle le Conseil d'administration adoptait le nouveau libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 par laquelle le Comité des services aux collectivités adoptait le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par l'organisme Exeko;

ATTENDU le projet de recherche intitulé Esprit critique, raisonnement logique et inclusion sociale : quand la prudence épistémique devient le buzzer du doute;

ATTENDU la recommandation du sous-comité d'évaluation des projets de recherche;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Desjardins, appuyé par madame Céline Métivier, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 8 000 \$ à monsieur Serge Robert, professeur au Département de philosophie, pour le projet intitulé Esprit critique, raisonnement logique et inclusion sociale : quand la prudence épistémique devient le buzzer du doute.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 24 septembre 2012

(s) Sylvie de Grosbois  
Présidente du Comité des services aux collectivités



Le 24 septembre 2012  
VL/